

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22
 Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
 deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
 S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 23 Février 1892

NOUVELLES LOCALES

Mercredi dernier, la Conférence de Saint-Vincent de Paul de Monaco a tenu son assemblée générale annuelle, sous la présidence de M^{gr} l'Evêque. M. Albert Lambert, président, a prononcé le discours d'usage où, en termes élevés, il a indiqué les devoirs des disciples du saint fondateur de la Société. En terminant, M. Lambert a adressé, au nom de la Conférence, ses remerciements à nos Augustes Souverains, à Madame la baronne de Farincourt et à tous les bienfaiteurs de l'Œuvre. L'exposé de la situation financière de la Société pour l'année 1891 donne les chiffres suivants :

Recettes	fr. 5,136 90
Dépenses	4,716 25
Reste	fr. 420 65

Le nombre des familles nécessiteuses soulagées pendant l'année dernière s'élève à soixante-dix.

Entré dans notre port le 17 février, le yacht de plaisance anglais *Soprano*, vapeur, à M. Clifton ; 26 hommes d'équipage, capitaine Deacon, venant de Cannes, jauge : 177 tonneaux.

Le circuit téléphonique « Nice-Cannes » est mis en service depuis le 20 février courant.

Par suite de l'établissement de cette nouvelle communication et des circuits déjà en exploitation dans le département des Alpes-Maritimes, le public a la faculté d'échanger des conversations téléphoniques entre les villes et aux conditions indiquées ci-dessous :

Nice-Grasse, 0 fr. 50 par cinq minutes ; — Nice-Cannes, 0 fr. 50 ; — Nice-Menton, 0 fr. 50 ; — Monaco-Nice, 0 fr. 50 ; — Cannes-Grasse, 0 fr. 50 ; Cannes-Menton, 1 fr. ; — Monaco-Cannes, 0 fr. 50 ; — Grasse-Menton, 1 fr. ; — Monaco-Grasse, 1 fr. ; — Monaco-Menton, 0 fr. 50.

Des dispositions sont prises pour que les abonnés aux réseaux téléphoniques de Nice, Cannes, Grasse, Menton, Monaco puissent faire usage des circuits interurbains, à partir de leur domicile.

Pour communiquer par ces circuits, les personnes qui ne sont pas abonnées aux réseaux urbains devront se rendre aux cabines publiques qui sont mises à leur disposition :

- 1° A Monaco, bureau de poste et télégraphe de Monte Carlo ; bureau télégraphique de Monaco ; Mercerie des M^{lles} Joffredi, rue Grimaldi, 1, Condamine.
- 2° A Nice, hôtel des postes et télégraphes, place de la Liberté ; bureaux annexes de poste et télégraphe, places Garibaldi et Grimaldi ;
- 3° A Cannes, hôtel des postes et télégraphes ; bureaux d'octroi de la route d'Antibes, de la Bocca, de la route de Grasse, du boulevard de la Foncière ;
- 4° A Grasse, hôtel des postes et télégraphes ;
- 5° A Menton, hôtel des postes et télégraphes ;

LISTE DES ABONNÉS DE MONACO.

Le Palais de Son Altesse Sérénissime ; hôtel du Gouvernement ; Direction de la Police ; Poste de Police (Condamine) ; Poste de Police (Monte Carlo) ; Inspecteur des Travaux Publics ; Caserne des Carabiniers (Condamine) ; Caserne des Carabiniers (Monaco) ; Caserne des Carabiniers (St-Roman) ; bureau télégraphique (Monaco), cabine publique ; bureau télégraphique (Monte Carlo), cabine publique ; Demoiselles Joffredi, mercières (Condamine), cabine publique ; Almondo et Maria, fleurs (Monte Carlo) ; Auzello, boucher, rue Grimaldi ; Barbier, boulanger, avenue de la Costa et square Nave (Condamine). Bischoffsheim, villa Henriette, boulevard des Moulins ; Café de Monaco, pl. d'Armes ; Café du Siècle, av. de la Gare ; Casino ; Compagnie générale des Eaux, avenue de la Gare, 8 ; Crovetto H., loueur de voitures (Bas-Moulins) ; Delano Franklin, boulevard Peirera ; Fitz-Gérald, docteur en médecine, galerie Charles III ; Fontana et Gamba, entrepreneurs, avenue de la Gare ; Grottes de Saint-Roman (les) ; Gueirard, docteur en médecine, avenue de la Gare, 10 ; Grand-Hôtel (Monte Carlo) ; Hôtel Métropole (Monte Carlo) ; Hôtel de Paris (Monte Carlo) ; Hôtel Prince de Galles (Monte Carlo) ; Knorpp, confiseur, rue Grimaldi, 14, (Condamine) ; Mitchell, docteur en médecine, boulevard Peirera ; Médecin Henri, avenue de la Costa ; Moëhr Nestor, coiffeur-parfumeur (Monte Carlo) ; Onimus, docteur (au Cap-d'Ail) ; Pillet, coiffeur, galerie Charles III ; Pons, négociant, rue des Princes, 8 (Condamine) ; Reynier (veuve) Société des Engrais ; Scorsoglio François, loueur de voitures, boulevard de l'Ouest ; Smith et C^o, banquiers, galerie Charles III ; Sinet Jules-Auguste, agent des pompes funèbres, 18, rue Grimaldi ; Valentin L., notaire, rue du Tribunal, 2, Monaco ; Valzorio Ange, comestibles, rue Caroline, 6 ; Veran Louis, Halles du Midi, place d'Armes ; Vivant, docteur en médecine, rue Albert, 3 (Condamine).

La bataille de fleurs organisée par la Société des Régates, qui devait avoir lieu samedi, a été remise à aujourd'hui mardi, à cause du mauvais temps.

Les représentations de *Rigoletto*, la semaine dernière, ont obtenu un véritable succès. M. Melchissédec, à qui était confié le rôle de Rigoletto, a été superbe d'un bout à l'autre de cet opéra. Excellent comédien autant que chanteur consommé, il a eu les honneurs de ces deux belles soirées.

M^{lles} Jane Guy (Gilda) a bien secondé M. Melchissédec. M^{lles} Passama (Madeleine), possède une fort belle voix de contralto, et M. David s'acquitte convenablement du rôle du duc. Les autres artistes, l'orchestre et chœurs, constituent un bon ensemble.

M^{lles} Stichel a obtenu dans le ballet de *Sylvia* les applaudissements des spectateurs. H. L.

Ce soir et samedi 27, la *Juive*, grand opéra en 4 actes, paroles de E. Scribe, musique de F. Halévy.

M ^{lles} Mary Hamman.....	La Princesse Eudoxie.
Jane Guy.....	Rachel.
MM. Chevalier.....	Eléazar.
Boudouresque.....	Le Cardinal Brogni.
Commène.....	Léopold.
Dechesne.....	Ruggiero.
Marius.....	Alberti.

Jeudi 25 février, à 2 heures et demie de l'après-midi, quatorzième Concert classique de musique ancienne et moderne, sous la direction de M. A.

Steck, avec le concours de M. Corsanego, violoniste :

<i>Symphonique heroïque</i>	Beethoven.
A. Allegro con brio.	
B. Marche funèbre.	
C. Scherzo, allegro vivace.	
D. Finale, allegro molto.	
Ouverture de <i>Gwendoline</i>	Em. Chabrier.
<i>Phaëton</i> , poème symphonique.....	Saint-Saëns.
A. <i>Dors mon enfant</i> , berceuse....	Sivori.
B. <i>Polonaise en ré majeur</i>	Wienawski.
M. Corsanego.	
<i>Marche Tzigane</i>	Reyer.

Dimanche 28 février, à 2 heures et demie de l'après-midi, huitième Concert international, *Œuvres Russes*.

Ouverture sur des <i>Thèmes Russes</i> ..	Balakirew.
A. <i>L'Etoile du Berger</i> , tableau-pastorale	} Stchrbatchef.
B. <i>En passant l'Eau</i> , scherzino....	
<i>Capriccio Espagnol</i> , (1 ^{re} audition).	Rimski Korsakow.
I. Alborada.	
II. Variazioni.	
III. Alborada.	
IV. Scena et canto gitano.	
V. Fandango asturiano	
MM. Corsanego, Prouven, Chavanis,	
M ^{lles} Thévenet.	

<i>Danse Russe</i> (1 ^{re} audition).....	Borodine.
Ouverture de la <i>Vie pour le Czar</i> .	Glinka.
A. <i>Douce Réverie</i> — B. <i>Valse</i>	Tschaïkowski.
(Pour instruments à cordes).	
<i>Toréador et Andalouse</i> fragment du	
<i>Bal Costumé</i>	Rubinstein.
<i>Marche solennelle</i>	César Cui.

Les mardi, jeudi, vendredi et dimanche, sur la terrasse du Casino, *Théâtre des Pupazzi*, de M. Lemerrier de Neuville.

Dimanche 6 mars, à 1 heure et demie, le Sport Vélocipédique Monégasque, sous la présidence d'honneur de M. Pierre Néri, donnera une grande réunion internationale vélocipédique, avec le gracieux concours des Sociétés des Régates et Philharmonique de Monaco.

PREMIÈRE COURSE

(Bi et Bi) réservée aux membres du S. V. M.
 Distance : 2,800 mètres — 4 tours

1^{er} Prix, un objet d'art ou une médaille d'une valeur de 100 francs, offert par le président d'honneur ; 2^e prix, offert par les présidents actif et honoraire ; 3^e prix, offert par les membres du Bureau ; 4^e prix, offert par la Commission des courses.

DEUXIÈME COURSE

Régionale (Bi et Bi). — Distance : 4,200 mètres. — 6 tours. — Réservée aux vélocemen habitant la Principauté de Monaco et les départements des Alpes-Maritimes, Var, Bouches-du-Rhône, Basses-Alpes, Vaucluse, Corse et province de San Remo, Port-Maurice, et y résidant au moins depuis six mois — Temps maximum : 8 min. 30. — Droit d'inscription : 5 francs.

1^{er} prix, 100 fr. ; 2^e prix, 70 fr. ; 3^e prix, 40 fr. ; 4^e prix, 20 fr.

TROISIÈME COURSE

Pupilles Régionale (Bi et Bi). — Distance : 2,100 mètres. — 3 tours. Vélocemen au-dessous de 15 ans. — Droit d'inscription : 3 fr.

1^{er} prix, médaille vermeil et diplôme ; 2^e prix, médaille argent et diplôme ; 3^e prix, médaille bronze et diplôme.

QUATRIÈME COURSE

Grande Internationale (Bi et Bi) ouverte à tous coureurs. — Distance : 7,000 mètres. — 10 tours. — Temps maximum : 14 min. 30. Droit d'inscription : 25 fr.

1^{er} prix, 500 fr. ; 2^e, 250 fr. ; 3^e, 100 fr.

CINQUIÈME COURSE

Grande Internationale (Tri) ouverte à tous coureurs. — Distance : 3,500 mètres. — 5 tours. — Temps maximum : 7 min. 40.

Dans cette course, plus de quatre coureurs inscrits entraîneront deux manches et une finale. — Les manches se feront sur un parcours de 1,400 mètres. — Droit d'inscription : 15 francs.

1^{er} prix, 300 fr. ; 2^e prix, 150 fr. ; 3^e prix, 80 fr. ; 4^e prix, 40 fr.

SIXIÈME COURSE

Réservée aux vélocemen ayant pris part aux courses précédentes, sans avoir obtenu de prix. — Distance, 4,200 mètres. — 6 tours. Temps maximum : 8 min. 50.

1^{er} prix, 100 fr. ; 2^e prix, 70 fr. ; 3^e prix, 30 fr.

SEPTIÈME COURSE

(Bi et Bi) — d'honneur, obligatoire à tous coureurs primés dans les courses précédentes. — Distance : 1,400 mètres. — 2 tours.

Prix unique : un objet d'art.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Mercredi 17 février

Le *Prix F. David* a été gagné par M. Martinelli, premier; battant M. Thome, second, M. Marsden Cobb, troisième.

Les autres poules ont été gagnées par ou partagées entre MM. Flip, Kennedy, comte de Trauttmansdorff Noble, Pinson, Drago, Common et Blake.

Jeudi 18 février

Le *Prix offert par l'Hôtel Métropole* a été gagné par M. Cobb, premier; M. Blake, second; M. Galfon, troisième.

Les autres poules ont été partagées entre MM. Trauttmansdorff et Descharmays.

Vendredi 19 février

Le *Prix Haëndel* a été gagné par M. Scott, premier; la seconde place a été partagée entre MM. Blake et le Comte de Trauttmansdorff.

Les autres poules ont été partagées entre MM. Vernoy et Descharmays.

La Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée a l'honneur d'informer le public qu'à l'occasion du Carnaval de Nice, elle mettra en marche, les jeudis 25 et lundis 29 février, les trains spéciaux de voyageurs suivants :

Menton, départ : 12 h. 30 soir.	Nice, départ : 5 h. 24 soir.
Cabbé-Roquebrune, 12 h. 38.	Nice-Riquier, arrivée : 5 h. 29.
Monte Carlo, 12 h. 47.	Villefranche-s-Mer, 5 h. 36.
Monaco, 12 h. 54.	Beaulieu, 5 h. 42.
La Turbie, 1 h.	Eze, 5 h. 49.
Eze, 1 h. 7.	La Turbie, 5 h. 57.
Beaulieu, 1 h. 13.	Monaco, 6 h. 3.
Villefranche-s-Mer, 1 h. 18.	Monte Carlo, 6 h. 10.
Nice-Riquier, 1 h. 23.	Cabbé-Roquebrune, 6 h. 19.
Nice, arrivée : 1 h. 35 soir.	Menton, 6 h. 27.

Ces trains prendront des voyageurs de toutes classes dans et pour les gares desservies.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Sainte-Maxime-sur-Mer. — La receveuse des postes de Sainte-Maxime a été conduite aujourd'hui, par la gendarmerie, à Draguignan. Cette dame, qui menait un train de vie bien au-dessus de sa condition, faisait depuis six ans des détournements sur les livrets des caisses d'épargne. Il y a deux mois, un inspecteur des finances avait trouvé des irrégularités dans le bureau de Sainte-Maxime. Un autre inspecteur a été envoyé, ces jours derniers, et tout a été découvert. Les détournements s'élevaient à 12,000 francs environ.

Grasse. — *Le mauvais temps à la montagne.* Sous ce titre, on lit dans le *Commerce* :

« C'est surtout à la montagne qu'on a ressenti les effets du mauvais temps qui vient de régner partout. Le vent y a fait rage pendant vingt-quatre heures, puis la neige est survenue, revêtant le sol d'une couche de 15 centimètres d'épaisseur.

« Le courrier de Castellane est arrivé vendredi matin, avec six heures de retard. »

Nice. — **COURSES DE PRINTEMPS.** — On sait que la nouvelle Société des Courses, sur l'initiative de son président, a eu l'heureuse idée d'inaugurer des Courses de Printemps, qui auront lieu dans les journées des 19 et 20 mars prochain.

Ces courses s'annoncent comme devant être des plus brillantes et attireront certainement à Nice l'élite du monde sportif. On remarquera, en effet, que les quatre prix généreusement offerts par la Société des Courses, sont d'une valeur assez considérable; il y en a un de dix

mille francs et un autre de douze mille. C'est donc un heureux début qui se fera sous les auspices les plus sérieux.

Voici le programme complet des Courses de Printemps :

Premier jour — Samedi 19 mars

PRIX DE VILLEFRANCHE. — 2,000 fr., pour chevaux entiers, hongres, et juments de 3 ans et au-dessus. Entrée : 50 francs; les entrées au second, après que le gagnant aura retiré la sienne. Poids : 3 ans, 56 kil.; 4 ans et au-dessus, 65 kil. Tous les chevaux à vendre pour 6,000 francs; ceux à vendre pour 4,000 francs recevront 2 kil.; pour 2,000 francs, 5 kil.

Distance, 1,500 mètres environ.

Engagements jusqu'au mardi 8 mars, avant quatre heures du soir, chez M. Madelaine, 1 bis, rue Scribe, Paris.

GRAND PRIX DU PRINTEMPS. — 12,000 fr., pour chevaux de 3 ans et au-dessus. Entrée : 250 fr.; forfait, 125 fr. et 75 fr. seulement, s'il est déclaré le mardi 8 mars avant quatre heures du soir, à Paris; les deux tiers des entrées au second, l'autre tiers au troisième, après que le gagnant aura retiré la sienne. Poids : 3 ans, 52 kil.; 4 ans et au-dessus, 61 kil.

Le gagnant d'une somme de 10,000 fr., en un ou plusieurs prix, portera 2 kil. de plus; de 20,000 fr., 4 kil.; de 40,000 fr., 6 kil.

Les chevaux nés et élevés dans l'ancienne division du Midi ou dans l'ancienne circonscription de l'Ouest, recevront 2 kil.

Distance, 2,100 mètres environ.

Engagements jusqu'au mardi 1^{er} mars, avant quatre heures du soir, chez M. Madelaine, 1 bis, rue Scribe, Paris.

PRIX DE BEAULIEU (Handicap). — 5,000 fr., pour chevaux de 3 ans et au-dessus, ayant couru avant la publication des poids. Entrée : 100 fr.; forfait, 50 fr. s'il est déclaré le mardi 8 mars, avant quatre heures du soir, à Paris; 500 fr. au second sur les entrées, après que le gagnant aura retiré la sienne.

Distance, 2,500 mètres.

Engagements jusqu'au mardi 1^{er} mars, avant quatre heures du soir, chez M. Madelaine, 1 bis, rue Scribe, Paris.

Publication des poids, le vendredi 5 mars, à midi, à Paris.

Tout gagnant, après la publication des poids, portera 3 kil. de plus; de plusieurs prix, 5 kil.

Deuxième jour — Dimanche 20 mars.

PRIX D'EZE (à réclamer). — 2,000 francs pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus. Entrée : 50 fr.; les entrées au second, après que le gagnant aura retiré la sienne. Poids : 3 ans, 55 kil.; 4 ans et au-dessus, 66 kil. Tous les chevaux à vendre pour 4,000 francs; ceux à vendre pour 2,000 francs, recevront 3 kil.; pour 1,000 francs, 6 kil.

Distance, 2,100 mètres environ.

Engagements jusqu'au mardi 8 mars, avant quatre heures du soir, chez M. Madelaine, 1 bis, rue Scribe, Paris.

PRIX DU MIDI. — 5,000 francs pour chevaux de 3 ans et au-dessus, nés et élevés dans l'ancienne division du Midi ou dans l'ancienne circonscription de l'Ouest. Entrée : 100 francs, moitié forfait s'il est déclaré le mardi 8 mars, avant quatre heures du soir; les deux tiers des entrées au second et l'autre tiers au troisième, après que le gagnant aura retiré la sienne. Poids, 3 ans, 52 kil.; 4 ans et au-dessus, 60 kil.

Tout gagnant portera 3 kil. de plus; le gagnant d'un prix de 3,000 fr. portera 5 kil. de plus; de 6,000 fr., 8 kil.

Les chevaux de 4 ans et au-dessus n'ayant jamais gagné recevront 2 kil.

Distance, 1,500 mètres environ.

Engagements jusqu'au mardi 1^{er} mars, avant quatre heures du soir, chez M. Madelaine, 1 bis, rue Scribe, Paris.

GRAND PRIX INTERNATIONAL. — 10,000 francs pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus, de toute espèce et de tout pays. Entrée : 250 fr.; forfait : 125 fr., et 75 fr. seulement s'il est déclaré le mardi 8 mars, avant quatre heures du soir, à Paris. Les deux tiers des entrées au second et l'autre tiers au troisième, après que le gagnant aura retiré la sienne. Poids :

3 ans, 51 kil.; 4 ans, 62 kil.; 5 ans et au-dessus, 64 kil. Le gagnant d'une somme de 10,000 fr., en un ou plusieurs prix, portera 1 kil. 1/2 de plus; de 15,000 fr. ou du Prix de Beaulieu, 3 kil.; de 30,000 fr. ou du Grand Prix du Printemps, à Nice, 6 kil. Les chevaux de quatre ans et au-dessus n'ayant jamais gagné un prix de 6,000 francs et les chevaux de 3 ans n'ayant jamais gagné recevront 2 kil.

Distance, 2,500 mètres.

Engagements jusqu'au mardi 1^{er} mars, avant quatre heures du soir, chez M. Madelaine, 1 bis, rue Scribe, Paris.

PRIX DE LA TURBIE (handicap). — 4,000 francs pour chevaux de 3 ans et au-dessus ayant couru avant la publication des poids. Entrée : 100 fr., moitié forfait, s'il est déclaré le mardi 8 mars, avant quatre heures du soir, à Paris, 500 fr. au second sur les entrées après que le gagnant aura retiré la sienne.

Distance, 2,100 mètres environ.

Engagements jusqu'au mardi 1^{er} mars, avant quatre heures du soir, chez M. Madelaine, 1 bis, rue Scribe, Paris.

Publication des poids, le vendredi 5 mars, à Paris.

Tout gagnant, après la publication des poids, portera 3 kil. de plus. Le gagnant d'un handicap ou d'un prix de 10,000 francs, 5 kil.

Conditions générales. — Code et règlement de la Société d'Encouragement pour l'amélioration des races de chevaux en France.

Approuvé :

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE.

Les Commissaires :

MM. E. DE LA CHARME; A. DU BOS; EDMOND BLANC.

— Malgré un temps pluvieux, qui met de sérieuses entraves aux préparatifs, le Carnaval a commencé assez joyeusement samedi soir à Nice. Voici le programme complet des réjouissances carnavalesques promises, pour lesquelles, nous l'espérons, le soleil voudra bien apporter sa précieuse collaboration :

Mardi 23 février. — Grand défilé musical et carnavalesque aux flambeaux, avec le concours de toutes les musiques de la ville, réunies sous la direction de M. Pivet, chef de la musique municipale, pour l'exécution d'une *Retraite Carnavalesque* (musique inédite).

Jeudi Gras, 25 février. — Grand Corso de gala et bataille de fleurs sur la promenade des Anglais. Le soir à 11 heures, premier grand veglione du Comité, au Théâtre Municipal (distribution des bannières).

Samedi 27 février. — Grande fête de charité de jour et de nuit au Casino Municipal, au profit des pauvres de la Ville, organisée avec le bienveillant concours des dames et des demoiselles de la Colonie étrangère de Nice.

Dimanche 28 février. — Première journée du grand Corso carnavalesque : bataille de confetti et de fleurs sur le Cours Saleya et la rue Saint-François-de-Paule, mascarades, analcades, chars, etc. Le soir, à 11 heures, grande redoute mauve et blanc au Casino Municipal.

Lundi 29 février. — Deuxième journée du grand Corso de gala et bataille de fleurs sur la promenade des Anglais; distribution de bannières d'honneur aux voitures les mieux décorées.

Mardi 1^{er} mars. — Deuxième journée du grand Corso carnavalesque, bataille de confetti, mascarades, analcades, chars, etc. Distribution des bannières du haut de la grande tribune, place de la Préfecture.

Le soir, illumination générale, musique sur tout le parcours, lumière électrique, moccoletti. Grand et féerique feu d'artifice sur les Terrasses en face la Préfecture, grande retraite aux flambeaux.

Le Carnaval sera brûlé en effigie.

Deuxième grand veglione du Comité au Théâtre Municipal. Distribution de bannières.

Villefranche. — Un meurtre vient d'être commis à Beaulieu. Vers 3 heures, des ouvriers piémontais se trouvaient dans une buvette située à la maison Mosca, lorsque sans motif, le nommé Pelligrini porta un violent coup de couteau à Joseph Lanna, âgé de 42 ans, terrassier. Ce dernier, atteint en plein cœur, tomba foudroyé. Le meurtrier prit la fuite. M. Malliver, juge de paix de Villefranche, s'est transporté sur les lieux et a commencé l'enquête.

CAUSERIE

TRANSMISSION ÉLECTRIQUE DES IMAGES A DISTANCE

Après être arrivé à transmettre par l'électricité : les signes conventionnels, au moyen des télégraphes divers; l'écriture et les dessins, au moyen des appareils Cowper, Caselli, perfectionnés par Lenoir et Edison; la parole elle-même, au moyen du téléphone, il était inévitable que l'on rêvât d'aller plus loin encore et de réaliser la *vision à distance*. Les *téléphotos*, les *télectroscopes* dont on fait périodiquement mention depuis une quinzaine d'années, avaient tous la prétention de résoudre ce difficile problème. Mais ce n'était là qu'une prétention et, même à l'heure qu'il est, le problème reste entier, sans que l'on puisse prévoir encore sur quel principe sera fondé l'appareil qui en donnera la solution.

Quoi qu'il en soit, un ingénieur américain, M. Amstutz, vient à nouveau de perfectionner singulièrement l'appareil de Caselli, et nous croyons qu'il n'est pas sans intérêt de donner une idée générale de ce perfectionnement.

L'*électro-arthographe* de M. Amstutz, comme son nom l'indique presque suffisamment, est un appareil qui a pour objet de transmettre à distance, les dessins, les photographies, œuvres d'art, en faisant appel à la fois à la photographie, à l'électricité, etc.; et c'est ce qui a pu, dans une certaine mesure, créer une confusion, et lui faire attribuer la propriété, qu'il n'a pas, de transmettre la *vision à distance*.

Pour transmettre à distance un dessin, une photographie ou une œuvre d'art quelconque, on commence par en prendre la photographie sur une couche sensible de gélatine bichromatée, soit par exposition directe, soit par impression photographique, en passant par un objectif. On sait que la gélatine bichromatée jouit de la propriété de devenir insoluble par une exposition à la lumière. La couche sensible, ainsi traitée, est lavée à l'eau tiède, qui dissout les parties non influencées par la lumière et laisse les autres parties en relief.

On obtient alors une matrice ou cliché en relief avec des épaisseurs différentes, correspondant aux tons et aux demi-tons de l'épreuve photographique.

La couche bichromatée, ainsi préparée, est retirée de la glace sur laquelle elle avait été mise pour faire le cliché, fixée sur une feuille de celluloid et roulée sur un cylindre bien régulier monté sur pivot, pouvant être animé d'un mouvement de rotation régulier. En face de ce cylindre est placée une barre sur laquelle peut glisser un chariot portant une pointe traçante qui appuie légèrement sur l'épreuve en gélatine, comme le fait le style du phonographe sur le cylindre de cire, ou le style du télégraphe Caselli sur la feuille d'étain.

Les inégalités du relief sur lequel appuie le style, lorsque le cylindre tourne pendant que le chariot se déplace longitudinalement de façon à ce que le style décrive une spirale à pas très serré, produisent des mouvements de ce style qui sont utilisés, par un procédé mécanique imparfaitement décrit, pour faire varier la valeur des résistances électriques introduites dans un circuit comprenant un générateur électrique constant, la ligne et le poste récepteur. Ces résistances variables produisent donc un courant variable à l'arrivée, où se trouve un cylindre identique tournant avec la même vitesse angulaire. Ce cylindre est enduit d'une couche de cire sur laquelle se promène en spirale, par le procédé déjà décrit, une pointe traçante commandée par un électro-aimant dans lequel passe le courant du poste transmetteur.

Plus le courant est intense, plus la pointe du traceur s'enfonce dans la cire et y trace un sillon profond. On reproduit donc ainsi, à l'arrivée, une matrice en cuivre portant des creux et des reliefs sensiblement identiques à ceux de la gélatine bichromatée du poste de départ. Les effets de teintes et de demi-teintes sont en partie obtenus par la profondeur de la gravure. Il suffit de métalliser et de porter au bain le cuivrage électrolytique, pour obtenir une matrice en cuivre permettant l'impression.

M. Amstutz a réussi à reproduire les impressions en papier mâché en partant directement de la matrice en cire, de sorte que la gravure transmise peut être aussitôt stéréotypée par les procédés ordinaires.

Il suffit de changer les dimensions des cylindres et des vitesses de déplacement des chariots au départ ou à l'arrivée, pour *pantographier* et même pour *anamorphoser* l'épreuve photographique originale.

Notre confrère de New-York, *Electricity*, à qui nous avons emprunté, en la résumant, la description que l'on vient de lire, reproduit les premières épreuves obtenues avec l'électro-artographe sur une ligne de 32 kilomètres de longueur, avec une force électromotrice initiale de 110 volts.

Bien que fort grossiers, ces clichés présentent un intérêt qui s'accroîtra avec le temps, lorsque le procédé de M. Amstutz se sera perfectionné; mais ce que nous en avons dit suffit pour montrer qu'il n'y a aucun lien entre l'électro-artographe et l'appareil qui doit permettre la vision à distance, si tant est qu'on puisse un jour voir à distance autrement que par des procédés de transmission optiques.

Le progrès réalisé par M. Amstutz sur le télégraphe de l'abbé Caselli, réside principalement dans le fait que la transmission n'est pas limitée à l'écriture ou au dessin, mais qu'elle peut s'appliquer à un dessin quelconque, et même à un objet en nature quelconque sans intervention autre que des actions photographiques, électriques et mécaniques.

M^r l'Evêque, sur l'invitation du chapitre de l'église métropolitaine de Cambrai, s'est rendu dans cette ville pour officier pontificalement au service solennel, qui aura lieu le 24 février, en l'honneur de M^r Thibaudier, archevêque de Cambrai, récemment décédé.

L'absence de Sa Grandeur ne sera que de quelques jours.

M^r l'Evêque vient de lancer son mandement pour le Carême de 1892, suivi d'un dispositif dont nous extrayons les articles suivants, modifiant la réglementation du régime quadragésimal des années précédentes :

ARTICLE PREMIER. — En vertu de pouvoirs spécialement accordés par Lettres Apostoliques en date du 14 janvier 1892 par lesquelles les Evêques des contrées où l'état de la santé publique l'exigerait, sont autorisés à apporter des adoucissements aux lois du jeûne et de l'abstinence. Nous dispensons les fidèles de l'un et de l'autre sexe de l'observation du jeûne pour toute la durée du temps quadragésimal, et Nous restreignons l'abstinence des aliments gras à la seule observation des vendredis de chaque semaine, du mercredi des Cendres, et des jeudi, vendredi et samedi de la Semaine-Sainte.

ART. 2. — L'usage des œufs et du laitage est autorisé à tous les repas et pour tous les jours du Carême, à l'exception du Vendredi-Saint. Cette permission est étendue à tous les jours de l'année. En dehors des dispenses exceptionnellement accordées pour le Carême, l'assaisonnement des mets à la graisse est permis pendant toute l'année hormis les Quatre-Temps et les vigiles de la Pentecôte, de l'Assomption, de la Toussaint et de la Noël.

ART. 3. — La promiscuité de la viande et du poisson est interdite même le dimanche pendant toute l'année.

Dimanche prochain, à la messe de onze heures, solennité religieuse et musicale à l'Eglise Sainte-Dévote.

M^{lles} Hammam, d'Adler et M. Commène, prêteront leur concours.

Une quête sera faite au profit de l'église.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

La chute imprévue de la neige et celle du ministère sont les deux grands faits de la semaine. Le gâchis dans les rues et l'arrêt momentané des réceptions officielles ont paralysé le mouvement mondain, et le chroniqueur n'a guère qu'à glâner quelques rares épis. Il a fallu un réel courage, en ce temps d'influenza, pour faire atteler le soir et essayer d'arriver jusqu'au salon des maîtresses de maisons courageuses, qui n'avaient pas fait envoyer des télégrammes à leurs invités pour les prier de ne pas venir « vu le temps ».

Les préposés à la voirie parisienne ont un système nouveau pour lutter contre la neige. Ils font répandre du sel sur le sol; mais le sel n'agit qu'après un piétinement des chevaux et des piétons. On est donc resté deux jours avant que les trop rares balayeurs aient essayé de frayer des chemins. Et encore ont-ils procédé en s'occupant en premier lieu de certaines rues, en second lieu de certaines autres, en troisième lieu d'autres les moins favorisées, où aujourd'hui samedi, jour où je vous écris, il n'y a encore rien de nettoyé. Par suite de ce classement, c'est dans la plaine Monceau, les environs du Bois-de-Boulogne, le faubourg Saint-Germain que se trouvent ces rues de troisième catégorie, celles qu'on ne balaie pas. Aussi les réunions mondaines, qui ne se font guère que dans ces quartiers déshérités, sont-elles devenues matériellement difficiles. Dans la journée, vingt-cinq centimètres de boue glacée; et, la nuit, cette matière durcit et rend la circulation périlleuse.

J'avais écrit mes tribulations à un de mes amis, qui a cru devoir suivre une mode qu'on cherche à faire prendre et qui est allé passer son hiver en Algérie. Il m'écrit que le soleil africain est rare, qu'il pleut, qu'il grêle et qu'il regrette de n'être pas allé simplement vers la côte d'azur. C'est bien fait! Pourquoi suivre des courants nouveaux quand on ne sait pas où ils mènent!

Notons, en leur accordant une mention honorable, les maisons qui sont restées ouvertes malgré le temps :

Le comte et la comtesse Molitor, réinstallés dans leur hôtel de la rue de la Baume, ont donné une soirée où M. Georges Manuel a dit plusieurs de ses poésies, où la comtesse a chanté et le comte a exécuté plusieurs morceaux de violon.

M. et M^{me} Antonin Lefèvre-Pontalis, malgré la neige, reprendront, ce soir, leurs réunions du samedi, exclusivement réservées aux hommes.

M. Hermann Bemberg a donné une matinée musicale où la baronne Popper de Podhragy, une de nos plus distinguées cantatrices mondaines, a merveilleusement chanté *Est-ce toi?* et *Rêve*, composition du maître de la maison, et la *Sorcière*, de Schumann. Le baryton Soulaçroix, de l'Opéra-Comique, a fait bisser *Aime-moi*, du maître de la maison, et une mélodie de M. Albert Cahen d'Anvers. La comtesse de Guerne et M^{me} Kinet ont chanté avec un égal succès un duo.

Matinée également chez la comtesse de Bibesco, où l'on a entendu le premier des violonistes autrichiens, M. François Ondricek, violoniste de l'empereur François-Joseph.

Chez M^{me} la marquise de Forget on a entendu d'excellents amateurs : M^{lle} Kireewski et M. de Rostang.

Réception chez M^{me} Edmond Dollfus, égayée par l'*Estudiantina espagnole*.

La comtesse d'Haussonville a donné un dîner, à la suite duquel on a fait un peu de musique, et entendu l'excellent violoncelliste Loys.

Concert admirable chez M. et M^{me} Diemer. Le duo de *Beatrice et Bénédicte* a été chanté par M^{me} Krauss et M^{me} Kineu. M. Diemer, avec sa magnifique *Valse de concert*, s'est montré pianiste accompli. MM. Rémy et Delsart ont été très applaudis.

Un opéra comique, *Pierrot puni*, paroles de MM. Sémiame et Gérés, musique de M. Cianta, a été enlevé avec verve chez M^{me} Kireewski, par M^{lle} Kireewski et M. Viterbo. Un baryton russe, M. Kartzow a été très applaudi. M^{me} Boutin et ses deux filles ont très bien joué une saynète, *Family-Hotel*.

Très joli bal chez M^{me} Sacki-Kann, dans son hôtel de l'avenue du Bois-de-Boulogne. On a dansé également chez M^{me} Bédoule, femme de l'ancien agent de change, et chez M^{me} de la Teillais.

A l'église Saint-Augustin, mariage de M. Georges-Albert Bazaine, lieutenant-colonel au 102^e de ligne, frère de feu le maréchal Bazaine, avec M^{me} Henriette Meynier, veuve Charton.

A la même église, mariage du vicomte Georges de Meloizes avec M^{lle} Jeanne de Résie.

Brillante matinée de contrat chez M^{me} Paul d'Armaillé, née de Champagne, à l'occasion du prochain mariage du comte de Luppé avec M^{lle} d'Olliamson.

Nous n'avons eu qu'une première représentation cette semaine.

L'Ambigu a donné *Les Gueux*, drame en cinq actes de MM. Lucien Cressonnois et Charles Samson. C'est une pièce socialiste, qui rappelle les théories de Stoltoï. Elle a un peu déconcerté le public, qui n'admet pas les formules d'une école dramatique peu récréative. La pièce a été bien jouée par MM. Léron, Desjardins, Pouctul, Dupuis, Bacquié, Dalleu, M^{mes} Vallée, Tréville et Descorval.

Le public, ennuyé de ce qu'on donne en ce moment sur les théâtres, recherche surtout ses distractions dans les soirées artistiques organisées dans de petites salles, comme celle du Théâtre d'application où on vient de dire et de chanter avec un vif succès plusieurs poésies de Rollinat, dans les cercles où une revue en vers de MM. de Lélus et Oudot, très bien interprétée, fait beaucoup rire. Elle a été jouée cette semaine à l'Épatant et au cercle Volney. Les *five o'clock* du *Figaro* sont très suivis. On recherche beaucoup les rares invitations du Cercle de la Presse, où la commission des fêtes s'est résolument décidée à rechercher le nouveau. On vient d'y représenter *Une course au fauteuil*, fantaisie académique en ombres chinoises, où il y a beaucoup d'esprit, une fort jolie musique de Gaston Lemaire, des décors et des ombres de Grun qui sont des chefs-d'œuvre. Les paroles et les vers sont de MM. Léon Durocher et Eugène Héros, deux poètes d'un grand talent. M. Portejoie

chante deux morceaux, une déclaration d'amour et des couplets satiriques qui ont été bissés. Cette fantaisie originale fera, cet hiver, le tour des salons.

DANGEAU.

VARIÉTÉS

Inaudi

La bosse du calcul — La manie des nombres ou arithmomanie

Le petit père piémontais venu à Paris il y a quelques années pour y trouver le placement de son extraordinaire aptitude au calcul est enfin arrivé à la célébrité officielle. Il a eu, la semaine dernière, les honneurs de la séance de l'Académie des sciences. Interrogé par les premiers mathématiciens de France, M. Bertrand, M. Darboux, M. Poincaré, il les a littéralement émerveillés. En quelques secondes, il soustrait, divise et multiplie des rangées des chiffres à faire pâlir d'effroi le plus ferré des candidats au baccalauréat ès-sciences. Les problèmes les plus compliqués sont résolus par lui en deux ou trois minutes.

En voici un que lui ont posé MM. Darboux et Poincaré :

« Trouver un nombre de quatre chiffres dont la somme est 25, étant donné que la somme des chiffres, des centaines et des mille est égale au chiffre des dizaines et que la somme du chiffre des dizaines et des mille est égale au chiffre des unités. Si vous renversez le nombre, il augmente de 8,082. »

Ce problème se résout par l'algèbre. Inaudi, lui, n'a pas besoin de l'algèbre. Par le seul raisonnement, en trois minutes, il a trouvé la solution, qui est : 1,789.

Voici quel est son raisonnement, et ceci peut donner une idée de sa manière de procéder et de calculer.

Puisque, dit-il, le nombre demandé augmente de 8,082 en le renversant, c'est donc que le chiffre des mille doit être 1 et le chiffre des unités 9. Je retranche donc 9, chiffre des unités, de 25. Il me reste 16 pour les trois autres chiffres. Le chiffre des mille et celui des centaines égalant celui des dizaines, le chiffre des dizaines doit être nécessairement la moitié de 16, c'est-à-dire 8. Nous avons donc 8 et 9, le premier comme dizaines, le second comme unité. Or, comme nous avons dit que le premier chiffre, celui des mille est 1, il nous reste 7 pour les centaines ; ce qui nous fait 1,789.

Ce raisonnement paraît très simple ; croyez qu'il n'est possible, fait en trois minutes, que par un être doué ou affligé de ce que Gall appelle « la bosse du calcul ». Inaudi possède-t-il cette bosse ? Je n'en sais rien, et cela n'a pas grande importance scientifique, le système phrénologique de Gall ne reposant pas sur des bases sérieuses. Mais bien probablement il doit posséder une hypertrophie du centre cérébral du calcul.

Si, en effet, les prééminences osseuses indiquées par Gall à la surface du crâne sont le plus souvent purement imaginaires, nous savons actuellement d'une manière certaine qu'il existe dans les circonvolutions cérébrales, dans ce qu'on nomme l'écorce grise, des centres distincts en rapport avec quelques-unes de nos facultés. La faculté de langage est la mieux localisée, et sous le nom de langage, il faut comprendre tous les moyens que nous possédons d'exprimer nos idées.

Ce centre du langage se décompose en plusieurs districts distincts ; il y a un centre pour l'emmagasinement des mots, un autre pour leur articulation, un autre pour la lecture, l'écriture, la mimique ; il y en a un pour les chiffres.

Et la meilleure preuve que ce centre existe, c'est qu'il peut être brusquement supprimé. Dans la maladie nommée *aphasie* et qui consiste dans la perte complète ou incomplète de la faculté d'exprimer nos idées, le trouble cérébral peut porter sur l'ensemble, sur plusieurs ou sur un seulement de ces centres. Il y a des cas où il ne porte que sur le centre du calcul. La parole, l'écriture, le geste sont conservés, mais le malade est incapable de l'opération arithmétique la plus simple ; il ne connaît plus les chiffres ; il ne saurait dire combien font 2 et 2.

A l'état normal, l'éducation et l'usage développent plus ou moins chacun de ces centres. Le centre du calcul est réduit au minimum chez certaines peuplades sauvages qui ne peuvent pas compter au-delà de dix. On conçoit, au contraire, qu'il doit être développé au maximum, hypertrophié chez des sujets comme Inaudi. Dans quelles conditions et sous quelle influence ? C'est à ce point de vue que ce calculateur prodige intéresse surtout les médecins.

Cette question se rattache, en effet, à la grande question des rapports du génie et du crime avec la folie, question où la science tâtonne encore, mais qu'elle finira sûrement par résoudre. En fait, on peut dire qu'un calculateur comme Inaudi est à un mathématicien comme M. Bertrand par exemple, comme un homme de génie est à un homme de talent, ou comme, — je leur demande pardon de la comparaison, — comme un assassin du genre de Troppmann est à un criminel ordinaire, devenu assassin par entraînement.

Par la structure même de leur cerveau, l'homme de génie, l'assassin, le calculateur prodige sont et ne peuvent être que ce qu'ils sont. Inaudi voudrait en vain ne pas calculer, il ne le peut pas ; il est obligé de combiner

des chiffres et de résoudre des problèmes. Et il est probable qu'il est à peu près impropre à tout autre travail cérébral sérieux ; car cette hypertrophie de certains centres ne va pas sans un degré plus ou moins marqué d'atrophie des autres régions de l'écorce.

Il est très vraisemblable qu'en cherchant on trouverait chez Inaudi les stigmates, les traces de ce que les aliénistes nomment la dégénérescence héréditaire. Mais attendons à ce sujet le rapport de la commission nommée par l'Institut pour examiner le jeune prodige et dont fait partie le professeur Charcot.

Et maintenant veut-on la preuve que de semblables troubles de la faculté du calcul peuvent exister, à titre de symptôme morbide, chez des dégénérés authentiques ? Il existe un trouble mental que MM. Charcot et Magnan ont décrit sous le nom d'*onomatomanie*, et qui consiste essentiellement dans la recherche ou l'obsession angoissante des mots et des noms. Ce trouble peut porter sur les nombres. Un des malades de M. Charcot compte tout ce qui lui est servi à table ; il dresse à chaque repas un tableau sur lequel sont indiqués le nombre de morceaux ou de bouchées de pain, de viande, le nombre de cuillerées d'eau, de vin, de lait qu'il va prendre.

Pour le lait, il compte le nombre de gouttes contenues dans une cuillerée et le nombre de cuillerées contenues dans une tasse. Pourquoi se livre-t-il à ce calcul ? Il n'en sait rien, mais il doit le faire. Si on lui sert une tomate, il s'empresse de compter le nombre de graines qu'elle renferme ; il en est de même pour les pommes, les poires.

D'autre part, le docteur Cullerle a noté chez un grand nombre d'aliénés une impulsion à compter, à combiner de toutes les façons des nombres quelconques. Leurs calculs portent plus spécialement sur la durée du temps, sur le nombre de secondes, de minutes, d'heures qu'il y a dans un mois, dans un an, dans un siècle. Chez certains, cette manie existe depuis l'enfance. Un de ces malades employait son temps à calculer le nombre de secondes, de minutes qu'il avait vécu ou bien à résoudre des problèmes dans ce genre : « Combien font 1,800,000 galettes à 2 liards la galette ? Combien cela fait-il de sous, de francs ? » etc.

Qu'on me comprenne bien, je n'entends nullement dire par tout cela que le petit père piémontais est un aliéné. Il n'est pas plus fou que ne l'était Pascal, quand par la seule force de son génie mathématique, il en démontrait à douze ans tous les théorèmes de la géométrie, jusqu'au postulat d'Euclide. Je veux simplement dire que cette prodigieuse facilité de calcul le rattache sans doute à la grande famille des déséquilibrés cérébraux, probablement par le même lien qui y rattache tant d'inventeurs, de poètes, de musiciens, — et Pascal lui-même.

(Petit Journal) Docteur X...

L'Administrateur-Gérant : F. MARIIN

Etude de M^e Honoré BERTRAND, huissier
sise, place Saint-Nicolas, 3, Monaco

VENTE SUR SAISIE

Le vendredi vingt six février courant, à deux heures du soir et jours suivants, s'il y a lieu, dans la maison portant le numéro quatorze de la rue Florestine, à la Condamine, il sera procédé, par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente aux enchères publiques de divers meubles et objets mobiliers, tel que : lits complets, armoires à glace, tables de nuit, fauteuils, guéridons, commodes, glaces, chaise longue, rideaux, tapis, chaises, couvertures, draps de lit, serviettes, nappes, etc.

Au comptant, et 5% en sus pour frais d'enchères.
Monaco, le dix sept février 1892.

L'Huissier : BERTRAND.

En vente à l'Imprimerie de Monaco :

L'ANNUAIRE DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO
POUR 1892

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Février.	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
15	746.9	743.5	74.3	742.3	741.4	8.6	11.4	12.2	11.9	11.0	56	O fort	Un peu nuageux		
17	739.2	38.0	39.3	43.5	45.3	9.8	11.7	11.8	9.8	9.0	68	O fort, très fort	Nuageux		
18	47.8	48.6	47.8	46.5	46.2	7.2	9.8	9.4	8.4	7.8	51	N O fort	Beau		
19	49.8	49.9	49.7	50.8	51.7	8.5	9.2	11.0	11.5	11.4	49	N E léger	Couvert, pluie		
20	53.2	55.0	55.7	57.4	58.2	11.0	12.0	12.5	12.3	11.7	81	E, N E	id.		
21	56.5	57.0	56.3	55.2	54.5	11.2	12.6	12.5	10.0	10.3	85	N E léger, fort	id.		
22	54.9	55.7	55.6	56.5	57.2	11.8	12.5	12.4	12.5	12.0	87	E, N E	id.		
DATES						16	17	18	19	20	21	22			
TEMPÉRATURES						Maxima	12.0	11.8	9.5	11.5	12.6	12.8	12.6		
EXTREMES						Minima	7.0	4.7	4.0	7.8	8.0	8.3	9.5	Pluie tombée : 79mm	

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 15 au 21 février 1892

NICE,	yacht à voiles, <i>Béatrix</i> , fr., c. Audic, passagers.
CANNES,	yacht à vapeur, <i>Foros</i> , russe, c. Fitingoff, id.
ID.	yacht à vapeur, <i>Soprano</i> , angl., c. Déacon, id.
NICE,	yacht à vap. <i>Vent-Debout</i> , fr., c. Lambert, id.
CANNES,	b. <i>Dominique</i> , fr., c. Aune, sable, id.
ID.	b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Bellone, id.
SAINT-TROPEZ	b. <i>Figaro</i> , fr., c. Musso, id.
ID.	b. <i>Jeunesse</i> , fr., c. Garel, id.
ID.	b. <i>Charles</i> , fr., c. Allègre, id.
ID.	b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr., c. Jaume, id.

Départs du 15 au 21 février

NICE,	yacht à voiles, <i>Béatrix</i> , fr., c. Audic, passag.
ID.	yacht à vap. <i>Vent-Debout</i> , fr., c. Lambert, id.
CANNES,	yacht à vap., <i>Foros</i> , russe, c. Fitingoff, id.
ID.	yacht à vap., <i>Soprano</i> , angl., c. Déacon, id.
SAINT-TROPEZ	b. <i>Dominique</i> , fr., c. Aune, sur lest, id.
ID.	b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Bellone, id.
ID.	b. <i>Figaro</i> , fr., c. Musso, id.
ID.	b. <i>Jeunesse</i> , fr., c. Garel, id.
ID.	b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr., c. Jaume, id.
ID.	b. <i>Vengeur</i> , fr., c. Dalest, fûts vides, id.

Monsieur Victor PEYRETTI et ses enfants — Madame Camille MANGIAPAN — Monsieur Jean ROSA — Monsieur et Madame LOUIS DELEUSE et leurs enfants remercient vivement les personnes qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Madame Baptistine PEYRETTI

décédée à Monaco, le 16 février 1892, à l'âge de 31 ans, et les prient d'assister à la messe qui sera dite pour le repos de son âme, en la Cathédrale de Monaco, le jeudi 25 février, à 8 heures du matin.

VENTE

DE LA

CAVE DE L'HOTEL DE RUSSIE

Mercredi 24 courant à 2 heures

ET JOURS SUIVANTS

Le Catalogue est à la disposition du public

BAZAR

MAISON MODÈLE

V^o DAVOIGNEAU

Avenue de la Costa, Monte Carlo

Articles de Paris — Souvenirs du pays — Papeterie — Photographies — Parfumeries — Eventails — Parapluies — Ombrelles — Cannes — Articles de jeux — Jouets — Lingerie — Gants — Bijouterie.

MAGASIN SPÉCIAL D'ARTICLES DE VOYAGE

Prix très modérés

ON PARLE TOUTES LES LANGUES

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare
MONACO-CONDAMINE

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

CARNIVAL

A l'occasion du Carnaval, les billets d'aller et retour, délivrés du 27 au 29 février 1892 inclusivement, seront valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 2 mars.

Cette période exceptionnelle de validité pourra de plus être prolongée à deux reprises et de moitié (les fractions de jour comptant pour un jour), moyennant un supplément de 10% du prix des billets, pour chaque prolongation.

Imprimerie de Monaco — 1892